
Discours des députés de la commune de Montreuil, district de l'Égalité, qui félicite la Convention sur ses glorieux travaux, lors de la séance du 2 germinal an II (22 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours des députés de la commune de Montreuil, district de l'Égalité, qui félicite la Convention sur ses glorieux travaux, lors de la séance du 2 germinal an II (22 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 96;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20267_t1_0096_0000_2

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Ce Comité de surveillance révolutionnaire entend mal l'art des éloges, mais il sait aimer la République; il sait jurer haine et mort à tous ses ennemis, n'importe comment ils s'appellent, comme il aime à dire à ses vrais amis : Bravo ! nous comptons sur vous, nous veillons aussi, pour déjouer la malveillance, l'aristocratie, le royaliste, et les ennemis de l'égalité et nous sommes à notre poste. S. et F. » Tes concitoyens : LEGRAND (*présid.*), FARIAT le jeune (*secrét.*).

b

Les communes et les autorités constituées de Montreuil, district de l'Egalité et de Marly-la-Machine, sont admises, portant des drapeaux et des branches d'arbres (1).

L'ORATEUR de la députation de Montreuil,

« Citoyens législateurs,

La Société républicaine, le conseil général et le Comité de surveillance de la commune de Montreuil, district de l'Egalité, viennent vous féliciter sur vos glorieux travaux et sur les mesures de Sûreté générale, que vous prenez pour déjouer les affreux complots de ces hommes faux qui sous le masque du patriotisme traumoient sourdement la perte de la République. Ils espéroient ces monstres porter leurs mains parricides, jusque dans le sein de la Montagne révéree, et c'en étoit fait, la République n'étoit plus, eh bien ! périssent ces scélérats et, vous, Législateurs, restez à votre poste jusqu'à ce que le dernier des tyrans et le dernier des prêtres soient exterminés. C'est le vœu prononcé de la commune de Montreuil (2).

c

L'ORATEUR de la députation de Marly,

« Citoyens représentants,

Un crime horrible alloit souiller le sol de la Liberté et de l'Egalité. Une conjuration dont les branches s'étendaient d'un bout à l'autre de la République, étoit prête d'éclater, mais votre activité a su couper le fil de cette trame infernale. La commune de Marly-la-Machine vient aujourd'hui vous témoigner sa reconnaissance pour le service signalé que vous venez de rendre à toute la France. Elle vient déposer entre vos mains le serment sacré qu'elle a déjà fait et qu'elle renouvelle avec plaisir, de ne reconnoître d'autre point de ralliement que la Convention nationale et de poursuivre les conspirateurs et les tyrans partout où ils se trouveront, jusqu'à ce qu'ils soient tous exterminés. Courage, dignes représentants d'un peuple souverain, conservez cette énergie salutaire, démasquez les traîtres et que le glaive de la justice tombe sur la tête de

(1) *M.U.*, XXXVIII, 46.

(2) C 298, pl. 1032, p. 24. Adresse signée : BROU (maire), FOURNIER, ROCHER (agent nat.), FOURNIER, LOUVRIER, BEAUSSE, LEHERE, PRUDHOMME, DOUCET, DENIS RENARD, ROCHER, THROUST, ELOY, SAVART, J. VESNON, HERSY, SENCATS, BEAUSSE, BELLEVILLE, HERRY, LAURIAU, LE SAINT, J. C. MALOT, Nicolas DUPRÉ, ETIENOT, PRÉAU, M. N. BEAUSSE, ROBERT.

d

L'ORATEUR de la députation de Crosne,

« Citoyens représentans,

La Municipalité et la Société populaire de Crosne se réunissent pour vous féliciter sur le succès de vos derniers travaux et sur le bonheur qu'a eu la Convention de connoître à tems la perfidie de ces hommes atroces qui n'avoient porté longtemps le masque du patriotisme, que pour vous atteindre plus sûrement et frapper au cœur la liberté.

Que leur tête tombe et que le glaive de la justice nationale ne s'arrête qu'après l'entière destruction, de vos ennemis qui sont les nôtres.

Nous sommes en petit nombre, mais francs républicains, et tous nos bras sont prêts, nos bras et notre sang, pour défendre contre toutes les factions la Représentation nationale et la liberté qui ne peut exister sans elle. Vive la République (2).

e

L'ORATEUR de la Commission centrale de bienfaisance,

La Commission centrale de Bienfaisance vient vous féliciter d'avoir échappé au fer assassin des nouveaux conspirateurs. Il existoit donc encore des âmes assez corrompues pour oser méditer leur coupable élévation sur la destruction de la Souveraineté du peuple. Qu'ils disparaissent ces lâches, et que le fruit de leurs manœuvres soit la honte du crime et le désespoir d'avoir conspiré en vain.

(1) C 299, pl. 1046, p. 11. Signé : MOIESSERON (maire), CLAMOISIERS (off. mun.), QUÉNEBAUD (off. mun.), BOETE, J. CRONIER (présid. de la Sté popul.), FONDRIN (off. mun.). Extrait dans *M.U.*, XXXVIII, 46.

(2) C 297, pl. 1032, p. 31. Adresse signée : TAMPONET (maire), BAUDIER (off. mun.), FEVRY, ANGOT P. (off. mun.), HULMÉ (notable), MINGUET, MAUGER (agent nat.), PELLETIER (notable), TAMPONET (notable), CUGNET, CLOTRIÉ (notable), BERTAUX (secrét. greff.), ANGOT, MAUGER, Adrien ANGOT, PITOIS, ANGRAND, BOSSIER, HULME, GILSON, BULLIARD, THIVEAU, B. PELLETIER, ANGOT, JOLLY, GAMIE, MANCHON, JOLLY, CLOTRIER, LEMAIRE, BARBIER, LERAT, ANGOT, FERRY, L. BONFILS. Etaient encore présents et votants pour la présente adresse les *cns* Jean Eutrope Clotrier, Lespagnol, Armand Silvestre Clotrie, Denis Angot. Louis Ménager, Nicolas Jolly, Garnier père, Georges Clotrier, Paul Clotrier, Pierre-Louis Jolly, Michel Leplat, Eutrope Caille, Mathurin Pardon, et François Angot fils qui ont déclaré ne savoir signer. Certifié les signatures ci-dessus des citoyens qui ne savent ni écrire ni signer, BERTAUX (secrét. greff.).